

Projet MORTEL

Journée d'études, 6 novembre 2025



© E. Vivant (commémoration des morts par overdose, Massachusetts, Etats-Unis, le 31 août 2024)

Les victimes et leur reconnaissance : processus, politisation et conflits

Organisation : Elsa Vivant, Christine Fassert et Rina Kojima (LATTS-UGE)

Lieu : LATTS - Bâtiment Bienvenüe, Salle B235, 14/20 Boulevard Newton – Plot C, 2e étage, Cité Descartes, Champs-sur-Marne, 77447 Marne-la-Vallée CEDEX 2 (RER-A Noisy-champs)

Journée d'études

Les victimes et leur reconnaissance : processus, politisation et conflits

Cette troisième journée d'étude du projet MORTEL sera consacrée à un ensemble de réflexions autour des victimes, de leur reconnaissance, et de la politisation de leur statut. La reconnaissance de victimes de drames collectifs est un processus multiforme : relativement simple et direct lors de catastrophes brutales et circonscrites (en cas de séisme, inondations, etc.), elle devient plus difficile et conflictuelle pour d'autres désastres pour lesquels le lien de causalité entre l'évènement déclencheur et la mort ou la maladie n'est pas direct et même controversé. C'est le cas par exemple pour de nombreuses expositions à « faibles doses » ou d'expositions dont la dangerosité a longtemps été niée (les radiations ionisantes, la chlordécone aux Antilles, etc.), ou encore lorsqu'un acteur dominant nie ou minimise sa responsabilité (cas de la crise des opioïdes aux Etats Unis). Dans ces contextes, la notion de « victimisation » proposée par Yannick Barthe, décrivant le processus social par lequel devient une victime, et le rôle joué par les « victimisateurs » (qui permettent cette reconnaissance) et les « relativiseurs » (qui l'empêchent) offre un cadre fécond. Par qui et pour qui est reconstituée l'identité des victimes ? Comment se construit le statut de victime ? Quelle politisation de leur reconnaissance et de leur statut ? Ces questions seront abordées dans différents contextes sanitaires et environnementaux, sur la base de cas empiriques.

Projet MORTEL

Cette recherche vise à étudier dans une approche multidisciplinaire les contextes de « *morts brutales et massives* » dans nos mondes contemporains. Elle se situe à la frontière entre les « death studies », « disaster studies » et « memory studies », en interrogeant les notions de résilience et de reconstruction, à partir d'une réflexion sur la place des disparus, et sur la mise en mémoire des catastrophes. Le projet MORTEL se propose de penser la relation entre vivants et morts, aux niveaux intime et collectif, dans les contextes de catastrophes provoquant un deuil « collectif », en prenant acte de formes de ruptures anthropologiques : cas de cadavres « dangereux », « disparus », « indignes » etc. En étudiant des situations de catastrophes dans différents contextes, il s'agit de comprendre également comment ces morts deviennent des sujets politiques à travers des mobilisations mémorielles.

Programme de la journée

9h00 : Accueil café.

9h30 : Mot d'accueil de la journée, **Elsa Vivant**, urbaniste et sociologue, professeure à l'Université Gustave Eiffel et directrice du LATTS.

Introduction à la journée, **Christine Fassert**, socio-anthropologue, chercheuse au LATTS et à Sciences Po (CRISIS-LAB).

Yannick Barthe, sociologue et directeur de recherches au CNRS.

Conférence introductive : *Victimisation et politisation du malheur*.

Session du matin : Les victimes des mondes nucléaires

Modération : Rina Kojima, sociologue et ingénieure de recherche au LATTS.

Chiara Ramponi, anthropologue et docteure en études environnementales à l'Université de Tohoku (Japon).

Les retombées du futur : prolonger Yannick Barthe depuis Fukushima.

Cette communication relit « Les retombées du passé. Le paradoxe de la victime » de Yannick Barthe à partir du cas des jeunes patients atteints de cancer de la thyroïde à Fukushima. Là où Barthe analyse la réapparition de torts anciens, les maladies différées des vétérans des essais nucléaires français, le contexte japonais met en scène un présent qui tente au contraire de se refermer sur lui-même, en apprenant à vivre avec les conséquences de la catastrophe.

Mais les malades de la thyroïde, qui émergent à la suite d'un dépistage oncologique commencé en Octobre 2011 sur les jeunes résidents de la préfecture, constituent un angle mort de cette adaptation collective. Parce que le lien entre leur maladie et l'accident reste scientifiquement incertain, ils incarnent l'inconnu persistant du désastre. Cette incertitude les place au cœur d'une contradiction : d'un côté, l'invisibilité imposée par la narration officielle du « vivre avec », économique, politique et sociale à la fois ; de l'autre, la nécessité d'une visibilité revendiquée, seule condition pour obtenir compensation morale et soutien matériel.

Le procès collectif intenté par huit patients diagnostiqués contre la compagnie TEPCO illustre cette tension. Ces jeunes plaignants ne contestent pas seulement une entreprise, mais un régime de causalité qui exclut leur existence même. Leur combat met en évidence la fragilité de la « politique des causes » au Japon : là où Barthe décrit la reconnaissance des victimes comme une lente conquête de visibilité, Fukushima révèle les limites de cette visibilité dans le contexte culturel et politique japonais.

Les « retombées du passé » deviennent ici des « retombées du futur », non pas parce que la société aurait dépassé la catastrophe, mais parce qu'une partie de ses conséquences reste en suspens, indéterminée, socialement étouffées. Penser avec Barthe, depuis Fukushima, c'est alors interroger non seulement la mémoire des dommages, mais aussi les formes contemporaines d'effacement du tort et de production de l'inconnu.

Christine Fassert, socio-anthropologue, chercheuse au LATTS et à Sciences Po (CRISIS-LAB) & **Reiko Hasegawa**, politiste et juriste, chercheuse à Sciences Po (CRISIS-LAB).

Victimes du nucléaire : le « global hibakusha » à l'épreuve du droit.

L'accident de Fukushima, et la réponse du gouvernement japonais (basée sur le cadre réglementaire international de l'AIEA, avec l'évacuation des territoires contaminés, et la définition d'un zonage générateur de droits) a généré un moment intense de juridiciarisation de la catastrophe nucléaire. Nous revenons sur le processus de victimisation (Barthe), ses écueils, et la concomitance de ces procès liés à l'accident nucléaire avec des procès de victimes, désormais très âgées, des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, faisant ressurgir des controverses non tranchées.

Dans un second temps, la notion de « Global Hibakusha » (Takemine et Takahashi) - qui propose d'embrasser dans une même catégorie toutes les victimes du nucléaire et de l'atome, à partir de la figure de l'« irradié » des bombardements au Japon - sera discutée et montrera les nuances entre victimes, dans le processus de victimisation comme dans la politisation des questions liées à leur reconnaissance et aux processus de réparation.

Pause déjeuner (12h30-14h00)

Session après-midi : Les victimes du médicament

Modération : Christine Fassert, chercheuse au LATTS et à Sciences Po (CRISIS-LAB).

Elsa Vivant, urbaniste et sociologue, professeure à l'Université Gustave Eiffel et directrice du LATTS.

L'origine iatrogène de la crise des opioïdes : condition de la victimisation des morts par surdose.

Cette intervention montre par quels processus et sous l'action de quels acteurs, la crise des opioïdes est devenue un problème public, au-delà de la seule analyse du cadrage médiatique, que le cas étudié, Boston (Massachusetts) nuance et complexifie. L'intervention défend l'hypothèse que l'origine iatrogène de la crise est un des leviers de la victimisation des morts par overdose portée principalement par les familles (dans une perspective de déstigmatisation) et des collectivités locales qui intentent des procès aux industriels afin d'obtenir des dédommagements financiers.

Solène Lellinger, historienne et philosophe de santé, et maître de conférence à l'Université Paris Cité.

De l'identification d'un effet indésirable à la reconnaissance des victimes du Mediator.

En septembre 2011, un fonds d'indemnisation des victimes du Mediator est mis en place via l'Office National d'Indemnisation des Accidents Médicaux (ONIAM). Créé par la loi du 4 mars 2002, cet organisme avait pour vocation d'offrir une voie amiable d'indemnisation en complément des procédures judiciaires. L'indemnisation du risque médicamenteux ne relevait toutefois pas de ses missions initiales.

Comment sommes-nous passés d'une alerte de pharmacovigilance à la mise en place d'un dispositif d'indemnisation spécifique des dommages liés à un médicament ?

Cette contribution retracera les étapes de la construction de cette reconnaissance, depuis l'identification du dommage et le lancement de l'alerte ayant conduit au retrait de la molécule, jusqu'à la mise en place de stratégies indemnitaires. Nous analyserons ensuite les modalités de cette reconnaissance, à travers la coexistence des voies judiciaires et amiables et les disparités qu'elles engendrent. Enfin, nous proposerons une typologie des formes de reconnaissance du statut de victime dans le contexte d'un scandale pharmaceutique.

Joséphine Eberhart, sociologue et post-doctorante à l'IRISSO à l'Université Paris-Dauphine.

Compter les victimes du Di-Antalvic. De la quantification impossible d'une iatrogénie ordinaire au retrait controversé de la star des antidouleurs.

À partir d'archives issues des autorités sanitaires françaises et européennes, ainsi que d'un corpus de presse et d'entretiens menés auprès de médecins généralistes et de membres des agences du médicament, cette communication revient sur la controverse entourant le retrait du Di-Antalvic, célèbre antidouleur massivement utilisé en France au début des années 2000. Elle montre combien la mise en chiffre de la dangerosité médicamenteuse constitue un processus incertain, rétif à la standardisation, malgré les tentatives de mise en place d'une politique européenne d'évaluation des bénéfices et des risques. L'analyse met en lumière les difficultés qui jalonnent ce travail de quantification consistant à choisir et interpréter les indicateurs permettant d'identifier qui et combien sont les « victimes » du médicament, entre patients douloureux chroniques et consommateurs qui mésusent une substance pharmaceutique. Ces interprétations, qui servent à évaluer le risque et à orienter la décision de maintenir ou de retirer une substance pharmaceutique du marché, reflètent en réalité les pratiques nationales de consommation, de prescription et de régulation du médicament.

17h00 : Clôture de la journée, **Elsa Vivant**, urbaniste et sociologue, professeure à l'Université Gustave Eiffel et directrice du LATTS.

Lieu : LATTS - Bâtiment Bienvenue (Ecole des Ponts ParisTech), Salle B235

Adresse : 14/20 Boulevard Newton – Plot C, 2e étage, Cité Descartes, Champs-sur-Marne, 77447 Marne-la-Vallée CEDEX 2

Accès par le RER-A : station Noisy-champs, sortie n°3 Cité Descartes



Organisation de la journée d'études :

Elsa Vivant, professeure à l'Université Gustave Eiffel et directrice du LATTS.

Christine Fassert, chercheuse au LATTS et à Sciences Po (CRISIS-LAB).

Rina Kojima, ingénieure de recherche au LATTS.

Partenaires du projet MORTEL :

Guido Nicolosi, Professore Associato Université de Catane (Italie).

Alfonsina Bellio, directrice d'études à l'École Pratique des Hautes Études (EPHE - PSL).

Sébastien Penmellen Boret, Associate Professor à l'Université de Tohoku (Japon).